Texte, discours écrit

Ana Elena SIMIONESCU
anielands@yahoo.com
Université "Ştefan cel Mare" de Suceava (Roumanie)

Abstract: Even if when they appeared as disciplines the text linguistics and the discourse analysis didn't depend one on another, now we can observe a movement of the text in the discourse, not only because the discourse inevitably sends to the text, but also because the text can be considered a system of linguistic data.
Key-words: text, discourse, written discourse, techniques, characteristics.

1. Introduction

Bien évidemment, les textes font partie de la communication, du discours et de l'échange verbal. L'approche de la question *texte / discours écrit* intervient lorsqu'on observe qu'il y a différentes conditions d'utilisation qui imposent cette distinction. Ayant comme point de départ la définition des deux termes opératoires, nous observons que le dictionnaire Larousse définit le texte comme: «Ensemble des termes, des phrases constituant un écrit, une œuvre écrite», puis le discours comme: «Développement oratoire, sur un sujet déterminé, dit en public, et en particulier lors d'une occasion solennelle, par un orateur».

Ces deux définitions dirigent le chercheur vers l'approche à suivre. Cette opposition sur laquelle on s'appuie concerne les propriétés de ce qui est appelé «produit», que ce soit un texte ou une parole, et la «production», qui vise notamment l'acte de parler ou d'écrire. Nous nous sommes alors mis dans la situation de valoriser les règles, les conventions d'une langue, de même que le style et la créativité, d'essayer de séparer les deux plans pour voir comment la production de la «distance» entre le texte et le discours écrit.

BDD-A20793 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:45 UTC)

On a à faire, comme Jean-Michel Adam explique aussi, à une «entrée» du style dans la langue, ici intervenant aussi la question de la créativité signalée auparavant, notion qui trace les frontières entre le style et la langue, et, d'une façon plus complexe, entre le texte et le discours écrit. Le discours écrit serait donc différent du texte pas seulement d'un point de vue stylistique, mais aussi du point de vue de la créativité, considérée comme une qualité du discours écrit.

Selon les recherches de Jean-Michel Adam, le texte, quant à lui, il peut être classifié dans plusieurs «séquences élémentaires prototypiques»: argumentatif, explicatif, descriptif, dialogal et narratif. Nous soulignons l'importance de cette classification qui contribue à la compréhension des caractéristiques de chaque type de texte, c'est-à-dire à notre démarche d'investigation des différences entre le texte et le discours écrit. Ces séquences prototypiques montrent le texte comme un objet abstrait, qualité à développer dans les paragraphes suivants.

Puisque les deux catégories sur lesquelles nous focalisons notre intérêt sont similaires à une première approche, nous avons choisi comme critère de séparation les valeurs, les qualités de chaque concept pour bien apprécier les contrastes qui s'y établissent. Par conséquent, la structure mise en évidence par Jean-Michel Adam aide les lecteurs à construire les représentations sur un tel ou tel texte et en même temps facilite la compréhension sur l'organisation textuelle.

2. Qualités et caractéristiques. Objet concret/objet abstrait

Pour le discours écrit, il faut tenir compte de la *créativité*, qualité qui nous semble plus manifestée et plus évidente dans un discours que dans un texte. Notre remarque est justifiée dans la valeur stylistique plus prononcée retrouvée dans un discours, notamment dans le discours écrit. Le «développement oratoire» qui caractérise le discours est présent aussi dans le discours écrit, les techniques rhétoriques mises en fonction montrant des aspects inédits de point de vue de l'énonciation et de la réception.

Une autre chose qui nous a déterminés à suivre le fil de cette hypothèse est les «temps» du discours et du récit. Ainsi, pour le discours, le temps de base est le présent de l'énonciation, les faits antérieurs au présent sont rapportés au passé composé ou à l'imparfait et les futurs représentent les visées de l'énonciateur vers l'avenir de son présent.

De l'autre côté, le récit a pour temps de base le passé simple, l'imparfait, le futur étant totalement exclu, car en effet, le récit est un enchaînement de faits purs supportés par un narrateur omniscient et invisible. En effet, on peut constater que l'imparfait, étant commun pour les deux catégories, peut donner l'impression qu'il y aurait une continuité entre les

BDD-A20793 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:45 UTC)

deux systèmes de temps. En plus, le texte est vu par Jean Michel Adam comme un objet abstrait, objet qui apparaît du contexte qui fait partie de l'objet concret, c'est-à-dire le discours. Ensuite, il reconnaît aussi la difficulté qui suppose l'étude d'un texte surtout parce que celui-ci manifeste une complexité qui demande quelques décisions méthodologiques.

Le discours est donc vu par l'auteur comme un objet concret et le texte comme un objet abstrait, le premier ne pouvant pas être l'objet d'une démarche purement linguistique. Ici se révèle la «créativité» mentionnée dans les paragraphes antérieurs, caractéristique qui montre le côté concret du discours ainsi que son caractère persuasif.

Dans l'analyse textuelle, qui peut être très souvent confondue avec celle du discours, on suit l'organisation de sa structure, mais aussi la découverte d'une signification et d'un sens, utilisant comme support les éléments extérieurs du texte et ses particularités. L'analyse textuelle vise la compréhension de la production du sens et en même temps du procès linguistique, analyse qui est possible en commençant avec les indications spatio-temporelles, continuant avec l'étude du vocabulaire et complétée avec l'analyse de la situation de communication, la réception du contexte et la découverte du sens dans le contexte.

3. Techniques textuelles et discursives

Roland Barthes affirmait que la signification d'un texte dépend d'une pluralité de matières sémiologiques qui construisent un ensemble textuel, c'est pourquoi qu'elles deviennent indissociables. Tout en cherchant de montrer l'écart qui existe entre le texte et le discours, Jean Michel Adam affirme dans le livre *Linguistique textuelle* qu'un texte ne devient pas un fait de discours que si on le met en relation avec l'inter-discours d'une formation socio-discursive. C'est pour cette raison-là que le contexte devient essentiel pour l'analyse discursive, étant considéré un élément qui assure la compréhension, l'interprétation et surtout le processus d'énonciation d'un énoncé, car chaque phrase doit avoir un contexte pour pouvoir être interprétée.

Quant aux techniques discursives, elles aident à mieux exprimer les pensées en faisant appel aux savoirs et aux intentions de communication pour que le message arrive d'une manière juste au public qui conçoit le discours d'une façon subjective.

En ce qui concerne le *discours*, Dominique Maingueneau explique que les lois qui gouvernent le discours dépendent elles aussi des circonstances et de l'aspect social, l'individu étant attentif à ne pas mettre en danger le territoire de l'autre et à valoriser les aspects positifs.

BDD-A20793 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:45 UTC)

La force des mots dans le discours a été bien mise en évidence par Oswald Ducrot qui considérait que ce sont les conclusions des mots qu'on utilise qui donnent sens au discours, que ce n'est pas la réalité ou les idées transmises. En effet, il apprécie que la rhétorique sert principalement à appliquer le vocabulaire pour atteindre les objectifs proposés, elle ne dévoile pas le langage lui-même, ce qui mène Ducrot à penser qu'elle est externe au langage.

Du point de vue de Eugen Coşeriu, auteur qui s'est centré sur l'étude de la linguistique du discours, le contexte est vu comme la réalité qui entoure un signe, un acte verbal ou un discours, comme présence et comme activité.

Ainsi, le discours écrit et notamment la littérature ne doit pas être vue comme un ensemble de textes, mais comme un processus qui a lieu entre texte et contexte. D'ailleurs, parler du discours écrit, notamment du discours littéraire signifie assumer que les énoncés littéraires sont indissociables des paroles, que la littérature représente plus que les textes qu'on trouve dans des livres et manuels, qu'elle est un dispositif de communication.

Ayant en vue plusieurs perspectives, on peut remarquer que même s'il y a toujours une relation entre texte et discours, les techniques qui conduisent au sens dans lequel le texte ou le discours est conçu ne sont pas les mêmes, l'opposition *objet concret / objet abstrait* faite par Jean-Michel Adam témoigne aussi les nuances que les deux plans supposent.

En admettant que le texte et le discours écrit sont transmis au public d'une manière similaire, les éléments extérieurs font que leurs significations soient modifiées et reçues différemment par le public.

4. En guise de conclusion

Dans cet article, nous nous sommes limités à tracer le chemin qui va du texte au discours, en faisant appel aux approches des auteurs cités. Le texte et le discours écrit font, chacun à son tour, preuve des fonctionnements particuliers. Voilà pourquoi ce thème qu'on a pris a suscité beaucoup de réflexions, notre intérêt étant de ponctuer la place que les deux concepts occupent dans ce qu'on appelle univers linguistique.

Bibliographie

Adam, Jean-Michel, *Les textes. Types et prototypes*, Nathan, Paris, 2001.
Adam, Jean-Michel, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle du discours*, Armand Colin, Paris, 2005.
Coseriu, Eugen, *Lecţii de lingvistică generală*, Editura Arc, Bucureşti, 2000.
Ducrot, Oswald, *Les mots du discours*, Minuit, Paris, 1980.
Maingueneau, Dominique, *Analyser les textes de communication*, Nathan, Paris, 2002.

BDD-A20793 © 2015 Editura Universităţii din Suceava
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-10-31 09:39:45 UTC)